



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Nouvelle-Aquitaine | 2017

Saint-Dizier-Leyrenne – Murat, Les Tours

Fouille programmée (2017)

Richard Jonvel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/70199>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Richard Jonvel, « Saint-Dizier-Leyrenne – Murat, Les Tours » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 30 mai 2021, consulté le 31 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/70199>

Ce document a été généré automatiquement le 31 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Dizier-Leyrenne – Murat, Les Tours

Fouille programmée (2017)

Richard Jonvel

- 1 Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché aujourd'hui à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne. Cet habitat est implanté en rebord de plateau à la confluence de la Leyrenne et du Taurion. À une cinquantaine de mètres au nord-ouest des habitations actuelles, un éperon barré, mesurant au sommet 180 m sur 25 m de large maximum, occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux rivières. Il s'agit d'un promontoire rocheux orienté sud-est – nord-ouest, barré par un profond fossé anthropique, définissant une surface d'environ 1,4 ha. Le paysage s'inscrit au sein du socle cristallin hercynien du Massif Central dans le giron de la faille d'Arrènes aux roches métamorphiques de type micaschistes, paragneiss, orthogneiss et leucogranites visibles sur le site. Sur un plan historique, les premiers textes conservés (milieu XIII^e s.) apparaissent entièrement déconnectés du site fortifié étudié ; toutefois la présence d'une administration comtale à Murat est à considérer, peut-être, comme un signe de filiation porté par le statut de cette terre depuis le haut Moyen Âge. Sur un plan archéologique, la surface utile estimée entre 2 500 et 3 000 m² a été détruite à hauteur de 60% par une carrière et une route. La fouille exhaustive du lieu s'apparente donc à une opération de sauvetage.
- 2 Le site archéologique, découvert au cours des années 2000, fait l'objet de campagnes archéologiques depuis 2013, d'une durée annuelle de trois à cinq semaines. Elles ont démontré dans un premier temps le caractère anthropique de la forme sommitale du rocher et l'existence d'un rempart défensif amassant des remblais caillouteux sous l'effet conjugué d'une vitrification dont les bois d'œuvre, dont certains sont réemployés, sont datés du début de la période carolingienne. Une fouille en aire ouverte, entamée en 2016, a révélé une occupation dense et organisée sur la plateforme précédant une seconde phase de militarisation du site. L'habitat de bois s'organise de part et d'autre d'un cheminement implanté sur la crête du promontoire. Il

se compose d'au moins trois édifices reposant sur des sablières basses confortées par des poteaux intégrés et adjacents, l'ensemble révélant une grande régularité dans les gabarits des bois de construction employés. La conservation des niveaux d'occupation est sporadique et fort dépendante du pendage originel du rocher. C'est au sein de ces terres organiques que les traces de l'activité humaine sont les mieux préservées, marquée par la prépondérance d'objets métalliques (179) appartenant essentiellement aux domaines équestres et de l'huissierie, et dans une moindre mesure militaire. Les tessons alto-médiévaux au nombre de 354 sont marqués par une forte fragmentation, au dépôt très résiduel, dénombrant qu'une quinzaine de pots, datés VIII^e-IX^e s.

- 3 Cet ensemble fortifié de hauteur est issu d'un programme d'aménagement global du rocher comme l'atteste la phase de nivellement prenant la forme d'un apport conséquent de terres aréniques exogènes, comportant de nombreuses terres cuites architecturales et des tessons d'amphores datant de la conquête romaine de la Gaule. Ces niveaux comportent également quelques pierres taillées (silex, galets). Les très rares pièces métalliques de ce niveau sont des intrusions du niveau supérieur.
- 4 La campagne 2017 s'est intéressée en priorité à deux secteurs. En premier lieu, on a pu achever la fouille de la totalité de la plate-forme – hors talus défensif occidental – s'étendant sur 400 m², celle épargnée par la carrière et la route. Des trois principaux édifices recensés, le plan de deux d'entre eux est désormais complet. Sur le flanc sud de la plate-forme (232 m²), le bâtiment 3 est l'élément majeur de cet habitat en raison du gabarit de ses fondations et de son isolement relatif du reste des autres constructions. Ce bâtiment en bois s'appuie sur deux sablières basses parallèles de 9 m de long, distantes de 4,50 m, orientées sud-ouest/nord-est, d'une profondeur de 0,80 m. Ces murs gouttereaux comportent de puissants poteaux disposés régulièrement, de 0,38 m de diamètre, calés par le compactage aisé des terres aréniques argileuses (filon naturel), renforcée de pierres de calage. Des poteaux adjacents sont implantés à l'est des sablières (vent dominant ?). L'implantation de l'édifice montre une bonne connaissance de la table rocheuse puisque les sablières sont installées au sein de micro vallonnement. Ce secteur se marque par la quasi-absence de mobilier, proportionnellement à la faiblesse des terres organiques en place (plancher ?). D'une surface rectangulaire d'environ 41 m² au sol, cet édifice pourrait être une tour en bois. Plusieurs études anglaises, et des iconographies célèbres, offrent des typologies de tours du x^e s. assez similaires nonobstant le fait que l'édifice n'est pas édifié sur un tertre. On remarquera que cet édifice majeur est disposé du coteau du Thaurion. Le flanc sud, lourdement dénaturé par la construction de la route, est déconnecté du reste du méandre du Thaurion, que l'archéologie n'a pas et ne peut aborder.
- 5 Le coteau nord (197 m²) offre une meilleure préservation des niveaux de sols en raison d'un relief rocheux moins pentu. On y dénombre 103 négatifs soit 62 % du corpus à comparer aux soixante-deux négatifs du pan adverse. L'occupation y est plus dense et plus variée car, outre le ou les grands bâtiments, on recense plusieurs petits édicules sur quatre poteaux (grenier de type fenil ?), et unique cas, une grande fosse au comblement très organique. Dans la lignée du bâtiment 3, l'édifice central (bât. 2) s'appuie sur quatre sablières délimitant un espace rectangulaire de 95 m², regroupant trente-deux poteaux. Son originalité réside dans le mixte sablière/poteau que la construction emploie pour ses murs porteurs. L'existence de deux états n'est pas écartée, voire une organisation spatiale plus complexe sur l'opinion de laquelle nous hésitons toujours. Ainsi à l'ouest de l'édifice n° 2, un foyer construit cerné de trois

poteaux de 0,25 m de diamètre a été identifié, attestant d'une surface couverte. De nombreux grains de céréales étaient éparpillés à proximité. Ce secteur nord est marqué par la découverte des deux uniques monnaies du site. Un denier scodellato de Bérenger, empereur d'Italie de 915 à 924 et un denier de Limoges au type d'Eudes immobilisé (vers 960-990). Enfin, une fouille du flanc nord du promontoire, dans la continuité des données prometteuses du sondage 6 ouvert en 2016, a été engagée en fonction de l'avancement de la fouille de la plate-forme. On y a décelé la présence d'un enrochement comportant un poutrage interne calciné dont on suit le tracé en biais sur une vingtaine de mètres. On sait désormais que ce rempart de pierres, dont certaines sont vitrifiées, ne se raccorde pas au rempart défensif occidental.

- 6 La campagne 2017 marque aussi le début de la fouille (130 m²) du fossé défensif barrant l'éperon. Si l'absence de vitrification a été une surprise au regard des synthèses historiographiques, la microtopographie effectuée en 2015 induisait en erreur sur son tracé réel. L'escarpe est taillée en profondeur en direction de la plate-forme pour former une terrasse supportant un talus de terre fait d'une succession de remblais échantillonnés. L'assiette ainsi constituée a compensé l'asymétrie du rocher en surélevant artificiellement l'escarpe, face à une contrescarpe offrant malgré tout une large vue sur le système défensif. La dégradation du talus par la carrière a irrémédiablement fait disparaître les installations défensives établies sur le haut du talus. La contrescarpe, quant à elle, est marquée par un pied de pente émoussé, précédant le fossé proprement dit. Topographiquement, le fossé défensif oriental possède un tracé sinueux assez marqué à l'approche de la route actuelle auquel s'ajoute une certaine complexité de ses versants assez contrastés. Le sillon central mesure 2,50 m de profondeur pour une largeur de 10 m. En y intégrant les pentes supérieures, l'emprise exacte du décaissement atteint les 30 m que l'asymétrie des pentes, et leurs courbures, atténuent visuellement. À l'approche de la probable entrée du site, on observe un approfondissement du fossé comportant un angle marqué vers l'ouest. En limite de fouille, cette modification significative de la morphologie du fond du fossé augure d'un tracé insoupçonné.

Fig. 1 – Modélisation du site

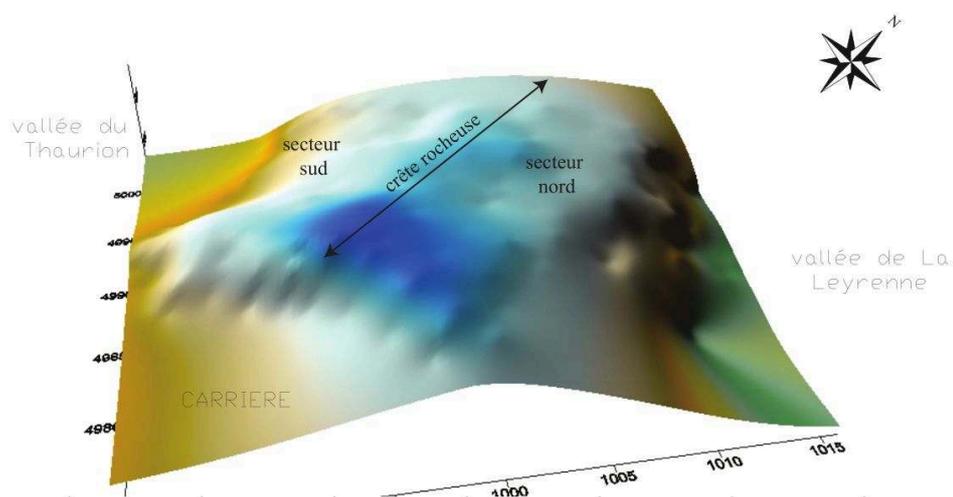


Fig. 2 – Plan des structures

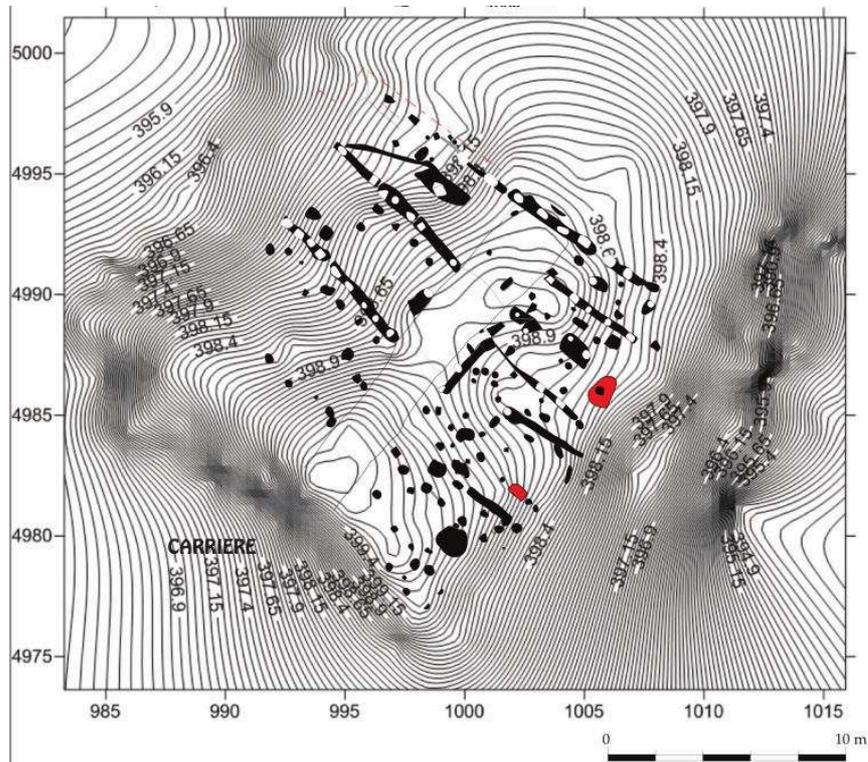


Fig. 3 – Défenses de l'éperon



INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqFA1nFNQqA>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtmVoV7pVdtx>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

Année de l'opération : 2017

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>